

Écologie et Société

La lettre

L'espace de mobilisation et d'expertise « Écologie et société » s'est donné pour ambition de porter un autre regard sur le monde, en mettant en lien les problématiques environnementales avec les questions sociales et démocratiques, et en redonnant à la nature toute son existence.

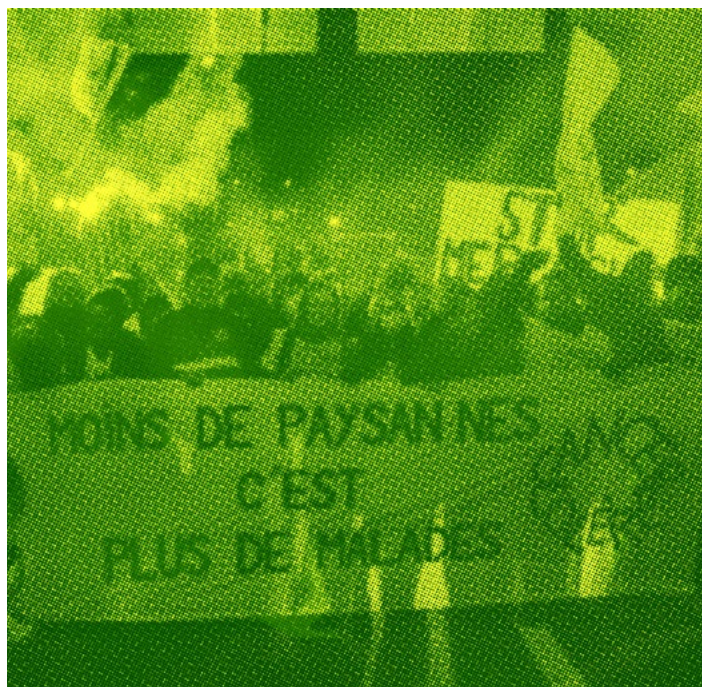
Sommaire

- * Agriculture : pour le gouvernement il est urgent d'aller droit dans le mur. p. 2
- * Agriculture, la crise finale ? Entretien avec Sylvie Colas. p. 4
- * La transition écocidaire et l'imposture macroniste. p. 8

Edito

L'hiver est propice aux mobilisations du monde agricole. Travail moins important, approche du salon de l'Agriculture... sont propices à ces mobilisations. On aurait tort pourtant de voir dans les récentes mobilisations d'agriculteur·trices un simple épisode saisonnier. La crise que connaît l'agriculture, en France et dans d'autres pays, est un des symptômes de la capacité destructrice du capitalisme mondialisé, qui emporte sur son passage ce que les sociétés humaines ont patiemment construit génération après génération. Alors, crise finale de l'agriculture ? Ce n'est pas en tout cas la future loi d'urgence agricole qui viendra régler de tels problèmes.

VG.



Opération escargot sur le périphérique parisien, janvier 2026.

Ours

Ont collaboré à ce numéro : Jean-Luc Gasnier, Vincent Gay, Gilles Sabatier.

Comité de rédaction : espace Écologie et Société
Maquette et mise en page : Jean Noviel
Contact : ecologie-societe-contact@attac.org
Attac France : www.france.attac.org

Agriculture : pour le gouvernement il est urgent d'aller droit dans le mur.

L'année 2025 a été marquée par le vote de la loi « visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur », dite loi Duplomb. Le Conseil Constitutionnel avait censuré la ré-autorisation dérogatoire des néonicotinoïdes (dont l'acétamipride), tout en validant les autres articles, dont ceux portant sur la gestion de l'eau et sur les fermes usines. Mais le sénateur Laurent Duplomb ne souhaite pas en rester là. Alors que les mobilisations agricoles ont encore été fortes en 2025-2026, en particulier face à la Dermatose Bovine Contagieuse (DNC) et au Mercosur – donnant lieu à une répression importante de la Confédération Paysanne mais une impunité lors des actions de la FNSEA et de la Coordination Rurale - la loi Duplomb 2 va être discutée en même temps que la loi d'urgence agricole portée par le gouvernement.

Une loi d'urgence pour l'agrobusiness

Alors qu'elle avait été dépassée par les mobilisations s'opposant à l'abattage des troupeaux lors de la crise de la DMC, la FNSEA a exigé lors de sa manifestation parisienne du 11 janvier une nouvelle loi agricole. Aussitôt dit aussitôt fait, Sébastien Lecornu annonçait une « loi d'urgence agricole » dès le 13 janvier, qui devrait être promulguée avant l'été. Bien que son contenu ne soit pas encore connu précisément, Sébastien Lecornu a listé des décisions, concernant l'eau, les nitrates et la fiscalité.

En ce qui concerne l'eau :

- un moratoire est institué sur toutes les décisions relatives aux questions de la politique de l'eau, jusqu'à la présentation de la loi au Conseil des Ministres
- il n'y aura pas d'augmentation de la redevance pour pollutions diffuses dans le projet de loi de finances 2027
- il est demandé aux préfets de remonter la liste des projets agricoles bloqués, de manière à libérer ceux qui sont « à taille humaine »
- les textes fixant les volumes d'eau pré-

levables sont suspendus jusqu'à septembre

- un travail va être mené sur le représentativité du monde agricole dans les instances territoriales gérant la question de l'eau

Ainsi, deux jours avant l'ouverture du Salon de l'Agriculture, Matignon annonce le déblocage immédiat de 13 projets de retenues d'eau sur les 35 en cours d'instruction.

En ce qui concerne les nitrates :

- la France va demander à la Commission Européenne de faire évoluer la Directive Nitrates « en prenant en compte l'agronomie et le bon sens »
- une réunion va être menée avec les préfets et les Chambres d'Agriculture afin d'identifier les possibilités de dérogation.



Mobilisation contre la Loi Duplomb, février 2026.



attac

Agriculture : pour le gouvernement il est urgent d'aller droit dans le mur.

En ce qui concerne la fiscalité, deux propositions vont être faites :

- un dispositif renforcé d'épargne de précaution via une possibilité de réintégration partiellement défiscalisée en cas de survenance d'un aléa économique,
- un dispositif favorable à la mécanisation collective sans que celui-ci touche au dispositif de traitement fiscal des plus-values.

Ces déclarations laissent présager du contenu de la loi, qui répondra aux demandes de la FNSEA, avec à nouveau un petit peu de démagogie sur le loup (avec une hausse des volumes d'abattage), pour enrober le tout.

Tout à son souci de compétitivité et de conquête de parts de marché, la ministre de l'agriculture Annie Genevard a par ailleurs indiqué que la taille des exploitations françaises (pas assez grandes, trop familiales) posait un problème face à leurs concurrents, appuyée en cela par le dirigeant du syndicat majoritaire. Face aux politiques destructrices qui condamnent à terme le monde paysan, le collectif Nourrir a présenté une contre-proposition de loi, insistant en priorité sur le revenu agricole.

Loi Duplomb, le retour

On se rappelle de l'importante mobilisation pétitionnaire de l'été dernier contre la loi Duplomb. Cela n'a pas empêché pas le Sénateur de déposer au Sénat une proposition de loi « visant à atténuer une surtransposition relative à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques afin d'éviter la disparition de certaines filières agricoles ». L'objet de cette loi est de réintroduire les néonicotinoïdes, comme l'acétaprimide, notamment dans les cultures betteravières. Rappelons que Laurent Duplomb, sénateur de la Haute-Loire, membre de la FNSEA, a été président de la Chambre d'Agriculture de la Haute-Loire. Il a aussi été membre du conseil de surveillance de Candia.

Le média en ligne Bon Pote signale que Laurent Duplomb possède une ferme de

300 bovins, et que l'un des articles de sa première loi favorise les grandes fermes. Depuis 2020, il a reçu plus d'un million d'euros d'aides publiques, notamment au travers de la PAC. Laurent Duplomb a fait partie en 2023 des 1 % des agriculteurs les mieux dotés de France. Il ne représente aucunement le monde agricole, mais fait partie de cette minorité de privilégiés qui s'enrichit grâce aux aides publiques tout en menaçant la santé des agriculteur·trices, des habitant·es et des consommateur·trices.

Mobilisations

Plusieurs mobilisations pour dénoncer ces projets de lois ont déjà eu lieu depuis le début de l'année, qui ont notamment dénoncé les tentatives d'imposer encore plus de pesticides. Dès le dépôt de la proposition de loi Duplomb 2, une nouvelle pétition a été lancée, qui dépasse déjà les 370 000 signataires. Cela fait écho aux campagnes contre les pesticides menées par différentes organisations dont les Soulèvements de la terre. Le développement de l'association Cancer Colère est un signe de l'importance que prend la question de la santé dans les mobilisations écologistes récentes. Le déni des responsables de l'agrobusiness, la léthargie gouvernementale face aux problèmes de pollution et de santé publique est en train de provoquer une mobilisation qui relie paysan·nes, mouvements écolos, associations de malades, syndicats..., et va se poursuivre dans les mois à venir.

GS.



attac

Agriculture, la crise finale ? Entretien avec Sylvie Colas.

On parle de crise agricole depuis longtemps. Doit-on en parler au pluriel ou au singulier ? Autrement dit, assiste-t-on à une succession de crises, qui dépendent d'événements conjoncturels (climatiques ou problème sanitaire par exemple), ou à une crise de reproduction d'ensemble qui met en danger l'existence même de l'agriculture, comme travail de production de biens chargés de nourrir la population ? Nous avons interrogé Sylvie Colas, paysanne dans le Gers, responsable de la Confédération Paysanne et membre du Conseil d'Administration d'Attac.

Les dernières années ont donné lieu à des mobilisations du monde agricole de plus en plus fréquentes. Qu'est-ce que cela révèle de la situation de l'agriculture en France ?

Sylvie Colas : On est habitués aux crises conjoncturelles, mais là on assiste à une crise structurelle. Les biens agricoles sont traités comme des biens comme les autres, qui s'échangent sur des marchés mondialisés, qui connaissent des fluctuations de prix importants liées aux cours des marchés, ce qui a des effets néfastes sur le revenu des agriculteurs. A cela s'ajoute l'augmentation très importante des coûts de l'énergie, et l'ultra-compétition qui pousse à la concentration des exploitations et à faire de gros investissements, provoquant d'autant plus d'endettements. La mondialisation de l'agriculture conduit à donner la priorité aux exportations, il a été demandé aux agriculteurs de contribuer à la balance commerciale de la France, au détriment des objectifs de souveraineté alimentaire. Or, la question de l'alimentation est centrale. Aujourd'hui, celle-ci constitue le 4ème poste budgétaire des ménages, en moyenne autour de 15 %, avec d'importantes différences selon les classes sociales. Cette part connaît une baisse importante sur le long terme. On pourrait penser que cela est positif, que cela permet aux familles de faire des économies ; mais en réalité, c'est un choix politique pernicieux : les politiques ont voulu que l'alimentation soit bon mar-

ché, pour éviter les révoltes populaires, pour éviter d'augmenter les salaires, mais cela a des conséquences sur le revenu des agriculteurs et sur la qualité de l'alimentation. A cela, s'ajoute des événements climatiques dont on ne peut pas dire qu'ils sont conjoncturels. Ils deviennent de plus en plus fréquents mais n'affectent pas toutes les régions de la même façon. Le sud-ouest de la France est particulièrement touché, ce qui explique que les révoltes soient particulièrement fortes dans ces départements, avec des situations où les sécheresses font qu'il n'y a presque rien à donner à manger aux bêtes, ou que des fortes précipitations au moment des récoltes peuvent gâcher une saison entière. Dans ces cas, la perte de revenus peut s'étaler sur plusieurs années.

Est-ce que toute l'agriculture française est touchée par la crise structurelle que tu évoques ?

Sylvie Colas : Non, la crise agricole est hétérogène. Certains secteurs agricoles sont périphériques vis-à-vis des gros marchés. Par exemple, l'Occitanie, du fait de sa topographie et des problèmes d'eau croissants, ne peut s'intégrer à des marchés ultra-concurrentiels. On va avoir aussi des secteurs qui vivent essentiellement de la production d'énergie, ou qui sont centrés uniquement sur des segments rentables, avec des gros niveaux de productivité. Et puis il y a des secteurs d'élevage de petite ou moyenne taille qui sont particulièrement affectés par les épidémies, depuis la grippe aviaire jusque plus récemment la Dermatose Nodulaire Contagieuse (DMC), qui provoquent la disparition des petites fermes. Il y a donc des différences géographiques, dues aux types de production, et à l'insertion dans les marchés agricoles mondiaux. Ces différences sont à mettre en lien avec le poids de la FNSEA dans la cogestion du système agricole. Cette centralité du lobby agroindustriel dans les politiques agricoles fait que celles-ci s'inscrivent dans la mondialisation et éloignent les enjeux agricoles des producteurs eux-mêmes. Ceux que défend



attac

Agriculture, la crise finale ? Entretien avec Sylvie Colas.

la FNSEA sont plus des traders que des agriculteurs, capables d'aller maximiser leurs gains n'importe où. Mais beaucoup d'agriculteurs ne peuvent pas entrer dans ce système, et on ne parle pas ici seulement des paysans en bio, cela touche aussi l'agriculture conventionnelle. Malgré les différences, la situation est très mauvaise pour tout le monde, à l'exception de l'infime minorité qui tire son épingle du jeu. Mais désormais il y a de moins en moins de fermes de taille intermédiaire : soit des petites fermes arrivent à s'en sortir très modestement, en limitant les investissements, les emprunts, en s'ancrant dans les marchés locaux, mais cela reste assez rare ; soit les très gros producteurs engrangent les bénéfices. Entre les deux, les exploitations disparaissent.

Les récentes actualités, depuis la signature de l'accord UE-Mercosur (même si son application est provisoirement suspendue) jusqu'à la loi Duplomb vont aggraver la situation. Comment vois-tu cela ?

Sylvie Colas : Les effets des accords de libre-échange comme celui entre l'UE et le Mercosur sont bien connus : effets de concurrence déloyale pour certaines productions (comme la viande ou le miel), abaissement des normes (notamment sur l'élevage), conséquences sur le climat (avec la déforestation), dégradation des conditions sociales des salariés... Cela ne va faire que renforcer les importations, alors que déjà entre 50 et 80% des fruits et légumes sont importés en France. Mais les conséquences ne concernent pas seulement les volumes produits et échangés, cela va détruire tout ce qui pourrait être encore relocalisé, comme les abattoirs locaux, les productions à proximité des villes, les cultures vivrières dans les pays du Mercosur... Et c'est une bombe à retardement d'un point de vue social, car un tel accord va conduire à un appauvrissement des populations qui vont bien souvent devoir quitter leurs terres ; les populations rurales sont ainsi condamnées aux migrations vers les villes.

Quant à la loi Duplomb, comment peut-on imaginer une telle régression ? Cette loi va détruire le bio, qui déjà se porte mal, en autorisant les pesticides. Or, pourquoi les agriculteurs ont recours aux pesticides ? Quand les exploitations se concentrent et grandissent, il n'y a plus assez de personnes pour travailler les terres, ce qui favorise l'utilisation des pesticides, au détriment de la santé des agriculteurs, des riverains et des consommateurs. Mais se perd aussi un rapport humain à la ferme et aux cultures.

Comment l'Union européenne réagit-elle à cette crise ?

Sylvie Colas : Ursula Van Der Leyen a approfondi les problèmes. Pendant une courte période, on a cru à une amélioration des politiques agricoles. Avec le Green New Deal, et d'autres engagements, on avait obtenu des conditions sociales au sein de la politique agricole commune (PAC), mais aujourd'hui, on a à faire à un gros recul. Ce qu'on voit avec la loi Duplomb est à l'image de ce qui se passe dans les autres pays d'Europe, avec un recours intensif aux pesticides. De plus, la guerre en Ukraine a provoqué une concurrence déloyale sur les marchés européens, puisqu'on a importé beaucoup de céréales en Europe pour soutenir l'Ukraine, qui est un pays aux sols très riches et aux surfaces agricoles très vastes ; sa future entrée dans l'UE provoque de l'inquiétude dans le monde agricole.

A cela s'ajoute que la politique militaire européenne qui « oblige » à diminuer les autres postes de dépenses ; et le budget de la PAC va baisser de 15 à 25 %. Le projet de l'UE à plus ou moins court terme est d'en finir avec un budget européen pour l'agriculture et de donner à chaque État une enveloppe budgétaire à gérer lui-même.

On constate aussi une volonté croissante de rémunérer les agriculteurs non plus à partir de ce qu'ils produisent, mais du fait de leur contribution à la compensation carbone ou la compensation biodiversité. Actuellement le budget de la

Agriculture, la crise finale ? Entretien avec Sylvie Colas.

PAC repose sur deux piliers : les aides à la surface et les aides aux cultures, ce qui constitue deux leviers pour orienter et verdir ou non les productions agricoles. Mais l'Union européenne encourage de plus en plus la financiarisation de l'agriculture, et de ce point de vue, la disparition des paysans et l'abandon de territoires est un enjeu pour les entreprises qui achètent des droits à polluer ; ces sociétés investissent dans le foncier directement ou achètent des parts de sociétés agricoles pour avoir accès à des crédits carbone ou biodiversité, au détriment de la production, de l'alimentation, de l'emploi agricole et plus largement du maintien du tissu rural. La Confédération Paysanne défend depuis toujours une PAC avec des budgets plafonnés et une régulation des marchés par des quotas de productions et des prix garantis

On a le sentiment également que malgré les discours sur l'unité du monde agricole, la concurrence entre les différentes agricultures s'exacerbe ; qu'en penses-tu ?

Sylvie Colas : D'un côté, une grande partie de l'agriculture est confrontée à des problèmes semblables. D'un autre côté, nos adversaires sont devenus nos prédateurs. On le voit par exemple avec la gestion de la DMC, qui s'est propagée à cause des échanges internationaux. Si l'abattage a été choisi plutôt qu'une politique de vaccination, c'est parce que des animaux vaccinés ne peuvent être vendus à l'exportation ; les propriétaires de grands élevages, soutenus par la FNSEA, préféreraient sacrifier leurs bêtes plutôt que prendre le temps de la vaccination, parce que celle-ci n'était pas intéressante pour leurs profits, et ce choix a eu des incidences graves sur les élevages de moyenne ou petite taille. Les effets des politiques agricoles sont perceptibles à chaque événement qui affecte les agriculteurs. Par exemple, lors des tempêtes récentes, on va eu des installations, des serres détruites, parce que la campagne a été aménagée uniquement pour des profits immédiats, ce qui a conduit à arracher les haies et les

arbres qui constituaient des protections naturelles contre les vents forts. Plus généralement, l'objectif de profits à court terme nécessite des investissements très lourds sur le long terme, que la plupart des agriculteurs ne sont pas à même de réaliser. On mesure la crise profonde de la reproduction de l'agriculture. Autour de moi, je constate beaucoup de tristesse et d'amertume. Les paysans sont endettés, ils voient disparaître leurs voisins agriculteurs, ils ne trouvent pas de repreneurs pour leur exploitation, ils touchent de faibles revenus et auront de toutes petites retraites... Même l'espérance que leur travail se prolonge après eux, ce qui pouvait donner un sens à ce travail, n'existe plus, et ce sont des grosses coopératives qui vont reprendre leurs terres et leurs équipements, en profitant de leurs faillites. Le non-renouvellement des générations contribue à la colère agricole.

Cette situation n'est pas propre à la France ; que se passe-t-il dans les autres pays européens ?

Sylvie Colas : On constate les mêmes dynamiques, avec des grosses organisations agricoles qui sont l'équivalent de la FNSEA et qui mènent les politiques désastreuses que j'ai évoquées. On observe aussi la montée d'organisations qui sont idéologiquement proches de l'extrême-droite, tout en étant très libérales dans le sens où elles revendiquent une absence de contrôles sur leurs productions, qu'elles veulent faire leur place dans des marchés dérégulés, à l'image de la Coordination Rurale en France. On a vu beaucoup de mobilisations agricoles en Europe, particulièrement dans les pays du sud du continent qui sont encore plus touchés par les dérèglements climatiques et connaissent d'importants problèmes de main d'œuvre. Dans certains territoires, l'agriculture est de plus en plus délaissée, créant un fort sentiment d'abandon qui fait monter l'extrême-droite. Que vont devenir ces territoires ? On peut imaginer tout ce qu'on veut sur un renouveau de la ruralité, mais sans paysannerie, il n'y aura pas de ruralité.



UE | MERCOSUR
**PAS
D'ACCORD !**

ATTAC SE MOBILISE

La transition écocidaire et l'imposture macroniste.

A l'heure d'une prétendue transition écologique, la France se couvre de panneaux solaires, d'éoliennes, de méthaniseurs, et bientôt peut-être de centrales nucléaires destinées à fournir cette fameuse énergie « verte », sésame pour entrer dans l'ère du développement durable. Toutes ces installations alimentent une communication trompeuse et permettent de légitimer une multitude d'infrastructures et de projets industriels énergivores et polluants qui consomment de l'énergie dite décarbonée mais sont aux antipodes d'une économie respectueuse de l'environnement. Ils s'inscrivent au contraire clairement dans le cadre d'une économie capitaliste de croissance, prédatrice et irresponsable. L'imposture est décidément la marque de fabrique du macronisme. Le cas du département de la Gironde illustre parfaitement les dynamiques en cours, avec une multiplication de chantiers et d'investissements particulièrement impactants pour l'environnement, implantés parfois dans des sites naturels sensibles, et qui heurtent le simple sens commun.

En voici quelques exemples :

1/ Il y a bien sûr le GPSO, le Grand projet ferroviaire du Sud-Ouest qui prévoit la création de deux lignes LGV, celle de Bordeaux-Toulouse et celle de Bordeaux-Espagne en passant par Dax. Ces deux tracés vont entraîner la destruction ou à tout le moins la fragilisation de nombreux milieux naturels notamment la hêtraie millénaire du Ciron, un petit affluent de la Garonne, renfermant de nombreuses espèces protégées, et bien sûr deux immenses saignées dans la forêt d'Aquitaine alors qu'il suffirait d'améliorer les lignes existantes pour arriver quasiment au même résultat en termes de temps de parcours et sans impact négatif sur l'environnement.

2/ Le projet de raffinerie EMME, une usine de fabrication de sulfates de nickel et de cobalt, destinés à la filière des batteries électriques, qui sera classée Seveso seuil haut en raison de la grande toxi-

cité des produits fabriqués. Ce projet, classé par décret d'intérêt national majeur par François Bayrou peu avant son départ de Matignon, doit être implanté à Parempuyre, en bord de Garonne, en zone inondable alors que les sulfates de nickel et de cobalt sont extrêmement miscibles avec l'eau !

3/ Le projet d'usine d'élevage de saumons porté par Pure Salmon au Verdon-sur-Mer. Une méga-ferme aquacole, réfrigérée à la température norvégienne, devrait produire environ 2 millions de saumons par an dans des bacs cylindriques où les animaux seront entassés dans des densités très élevées, incompatibles avec la biologie du saumon atlantique qui est un poisson migrateur amateur d'eaux limpides et agitées.

4/ Le projet « Flying Whales » qui prévoit de détruire près de Laruscade 38 ha de zones humides abritant de nombreuses espèces protégées pour construire un hangar gigantesque destiné à l'assemblage de dirigeables géants destinés au transport de charges lourdes. Ce projet qui a déjà englouti des sommes énormes dont 90 millions d'euros d'argent public est très controversé, et de nombreux spécialistes doutent de sa faisabilité et de sa pertinence compte tenu des conditions météorologiques de plus en plus instables liées aux dérèglements climatiques.



Projet Flying Whales- Ingérop

La transition écocidaire et l'imposture macroniste.

5/ Le projet de plate-forme logistique et industrielle de Belin Beliet. Cette méga plateforme de 53 000 m² d'entrepôts et de bureaux entraînera la destruction de 15 ha d'espaces naturels dont 10 ha de zones humides à proximité de la Leyre, une rivière qui se jette dans le bassin d'Arcachon. Les élus de la Communauté de communes du Val de l'Eyre, majoritairement favorables au projet ont signé fin 2025 une convention de plus de 100 millions d'euros pour restaurer les zones humides !

6/ Le surf-park de Canéjan à 50 kms de l'océan, déjà en cours de construction, une immense piscine à vagues de 20 milde 20 millions de litres d'eau. Le site nécessitera, notamment en période estivale, des apports réguliers en eau alors même que les tensions hydriques et la concurrence entre les différents usages s'accroissent à cause des dérèglements climatiques.

gramme dont les effets bénéfiques sur la société sont pour le moins controversés mais qui est en revanche délétère pour l'environnement. Interrogée à ce sujet, Delphine Jamet, conseillère déléguée au numérique de Bordeaux Métropole et adjointe au maire de la ville de Bordeaux, a tenu ces propos sidérants : « Ce n'est pas le monde dans lequel je veux vivre, mais c'est le monde dans lequel on vit. On ne peut pas fermer les yeux là-dessus ».

Nous n'avons ici évoqué que les projets dans un seul département. Or, presque tous les départements sont concernés d'une façon ou d'une autre par des projets du même type, ce qui donne une idée de ce que signifie « écologie » à l'ère macroniste, où l'on ferme les yeux sur la pollution généralisée et l'effondrement de la biodiversité.

JLG.



Projet Surf Park Canéjan.

7/ Enfin, pour clore cette liste non exhaustive, évoquons le projet bordelais de 5 datas centers et supercalculateurs particulièrement vorace en énergie qui représentera à terme une hausse de 33 % de la consommation électrique métropolitaine. Mais l'électricité consommée sera verte, c'est promis ! Pour répondre aux besoins de l'IA et des requêtes souvent débiles sur ChatGPT, la mairie écologiste de Bordeaux s'engage donc dans un pro-